

VILLE DE CHATEAUBRIANT

D É C I S I O N

Le Maire de Châteaubriant,

Vu, l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juillet 2020, autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Vu, les articles L. 2123-1, R. 2123-1 1° et L. 2113-12 du Code de la commande publique (procédure adaptée), rendant nécessaire d'effectuer une consultation pour l'entretien des espaces verts et des ruisseaux,

Vu, l'avis d'appel public à la concurrence et la dématérialisation du dossier de consultation sur le profil acheteur le 02 décembre 2022, et la parution de l'annonce au journal d'annonces légales Ouest-France le 07 décembre 2022,

Vu, le rapport d'analyse des offres du 13 janvier 2023,

Considérant que les offres de l'E.S.A.T. LES ATELIERS DE LA MEE (lots n° 1 et 2) sont conformes au cahier des charges,

D É C I D E

Article 1

Il sera conclu des marchés pour l'entretien des espaces verts et des ruisseaux, avec les entreprises suivantes :

- **Lot n° 1 : entretien des espaces verts divers lieux publics** : Entreprise E.S.A.T. LES ATELIERS DE LA MEE – 43 rue d'Ancenis – BP 162 – 44145 CHATEAUBRIANT CEDEX, pour un montant annuel de 81 637,32 € HT ;
- **Lot n° 2 : entretien des ruisseaux aériens et souterrains** : Entreprise E.S.A.T. LES ATELIERS DE LA MEE – 43 rue d'Ancenis – BP 162 – 44145 CHATEAUBRIANT CEDEX, pour un montant annuel de 31 185,00 € HT ;

Leur durée est de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2023. Il n'est pas prévu de reconduction.

Article 2

Monsieur Rudy BOISSEAU, Adjoint Délégué, est autorisé à signer les marchés et toutes pièces s'y rapportant.

Article 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de veiller à l'exécution de la présente décision.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230123-2-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-01-2023

Publication le : 23-01-2023

Fait et affiché à Châteaubriant

En l'Hôtel de Ville, le 19 janvier 2023

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Le Maire,

Alain HUNAUULT